

La problématique du **CORONAVIRUS/COVID-19** est toujours d'actualité, nous devons donc continuer à nous protéger et à protéger les autres. **Plus d'info ? www.info-coronavirus.be**

Doische

INFOS

NOVEMBRE 2021

Horaire.....	3
Permanences.....	3
BEP.....	3
Etat civil.....	5
Fermeture des bureaux et permanences.....	5
11 novembre 2021 Gimnée.....	5
Le Covid Safe Ticket, c'est quoi ?.....	6
Nouvelle rue à Doische.....	7
PIWACY 2021-2022 : notre Commune a approuvé son plan.....	7
Avis à la population : Vente de bois.....	8
Fonds Social Chauffage.....	10
Chasse 2021-2022 : battues.....	11
Zoom 18/25 : Un soutien pour tous.....	11
«Une carte pour le plaisir».....	12
Fêter les aînés !.....	12
Les Rendez-vous du PCS !.....	13
Mercredi c'est Oxy.....	14
Journée de l'arbre 2021.....	14
Moving.....	14
Chronique des 10 villages.....	15

Pour retrouver les collègues, je me vaccine.

 je me vaccine.be

UN ENDROIT À NE PAS MANQUER !




**Nouvelles suggestions
tous les 15 jours**

**TERRASSE
BRASSERIE
RESTAURANT**

Le 108

Ouvert du jeudi 15h au dimanche soir sans interruption

Rue Martin Sandron 108 • 5680 Doische • +32 (0)82 679 903

Suivez-nous sur 

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est uniquement accessible sur rendez-vous, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00**.

Les permanences du samedi matin (**1^{er}, 3^e et 5^e du mois**) du Service de Population et de l'Etat civil sont également soumises à la prise de rendez-vous.

- **Veillez donc nous contacter au préalable au 082 21 47 20**
- **Port du masque obligatoire pour les visiteurs (et pour les agents lorsqu'ils reçoivent du public)**
- **Continuez à privilégier les contacts téléphoniques et électronique dans la mesure du possible**
- **Pour tout visiteur, utilisation obligatoire du gel désinfectant mis à disposition**

Permanences

BOURGMESTRE

Sur rendez-vous en téléphonant au **082 21 47 25** ou au **0486 38 39 92** ou encore par mail à pascal.jacquiez@doische.be

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49
Fax : 082 69 93 41

mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeudis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765** à la Salle des Mariages à l'Administration communale.
Prochaine permanence le jeudi 26 novembre 2021.

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 04,18 & 25 novembre 2021**. La collecte des papiers-cartons aura lieu **le vendredi 05 novembre 2021**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les mardis 09 & 23 novembre 2021**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé
Plus d'infos : 082 67 89 52 - 0471 87 43 18



DÉPANNAGE SOCIAL

- Nettoyage • Courses ménagères
- Travaux de peinture, tapisserie • Jardinage
- Autres petits travaux d'entretien

Tél. 071 66 78 24

Fax : 071 68 51 01

TITRES SERVICES Agrement n°01133

- Entretien de toute habitation à titre privé
- Coût horaire : 9€/heure
- 10 % de déduction fiscale

Tél. 071 68 50 66

E-mail : coupdemainasbl@gmail.com

Jean-Charles, Vanessa et Thomas sont à votre écoute Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE

Entretien/Réparation
multimarque...
avec un service
indépendant spécialisé



- Audi
- VW
- Seat
- Skoda

- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181



Grany Confort Médical Magasin Médical

Vente et Location Matériel Médical et Paramédical

082/678.537 - 0475/472.921 (7j/7)

ROMEDENNE

Rue de La Poste 1

Hygiène - Désinfection - Incontinence - Rhumato - Contention
Traumatologie - Bandagisterie - Aide à domicile - Mobilier
lits matelas - Matériel professionnel - Matériel de
diagnostic - Vêtement adapté - Chaussure orthopédique -
Semelle - Prothèse mammaire - Soins pédicure -



Lu/Mar:14h-16h- Je:10h-17h-Ve:10h-14h et Me /Sa : sur RDV

Service de Soins à Domicile 24h/24h

Maison L'Edelweiss

Maison de repos et de soins pour personnes valides,
semi-valides, invalides, retraitées, convalescentes

Maison L'Edelweiss
17 Route de Viroin - 5680 Gimnée
082 67 83 71

*La direction et le personnel
de la Maison de Repos et de Soins L'Edelweiss
remercient chaleureusement
toutes les personnes qui leur ont témoigné du
soutien pendant la crise du Coronavirus !*



VOTRE
PUBLICITE
ICI

0499 88 18 20

SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE

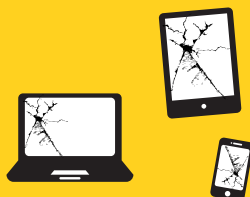


Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur
présentation de ce bon

* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be

Vidange BL Débouchage

0494 40 87 28 0495 24 47 20



Vidange de fosses septiques
Inspection par caméra
Débouchage de canalisations
Nettoyage et vidange de citernes à eau



Entreprise agréée par la Région Wallonne

Etat civil

DECES

LEROY Adrienne à Montigny-le-Tilleul, le 11/09/2021 (Romerée).

KAIRET Emile à Gimnée, le 21/09/2021 (Morville).

MARIAGE

ROBERT Cédric (Vaucelles) & BRASSEUR Mélanie (Vaucelles).

VICIOSO TARAZONA Francisco (Espagne) & CREYELMAN Nelly (Vodelée).

UVIER Michael (Doische) & LURQUIN Cathy (Doische).

JACOBS Pierre (Gimnée) & MICHAT Sophie (Gimnée).

NAISSANCE

HOFFMAN Milo à Dinant, le 31/08/2021 (Gochenée).

CAPRICE Mathis à Namur, le 11/09/2021 (Gochenée).

MEULENBEECK Elena à Dinant, le 21/09/2021 (Romerée).

NALINNES Léna à Charleroi, le 29/09/2021 (Vodelée).

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu **les 06 & 20 novembre 2021**.

Les bureaux seront fermés **le lundi 01 novembre et le mardi 02 novembre (Toussaint), le mercredi 11 novembre 2020 et le jeudi 12 novembre (Armistice) ainsi que le lundi 15 novembre (Fête de la Dynastie)**.

11 novembre 2021 Gimnée

11h00 : Messe en l'Eglise de Gimnée

A l'issue de celle-ci : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts par les Autorités communales.

Vin d'honneur offert par l'Administration Communale à la salle communale de 11h45 à 13h30. La fanfare Saint-Laurent de Matagne-la-Grande rehaussera cette journée du souvenir par une participation toujours bien appréciée. **Covid Safe Ticket exigé.**



Le Covid Safe Ticket, c'est quoi ?



Le pass sanitaire, appelé Covid Safe Ticket en Belgique, est en vigueur depuis mi-octobre en Wallonie.

Le ticket reprend le principe du certificat covid numérique de l'Union européenne.

Pour l'obtenir, il vous faut soit :

1. une double vaccination réalisée depuis plus de deux semaines;
2. un test PCR négatif de 48 heures;
3. un certificat attestant d'un rétablissement et datant de moins de six mois.

Le CST s'applique donc obligatoirement, quelle que soit la jauge :

- les dancings et discothèques
- l'horeca (à l'exception des terrasses où les règles existantes restent en vigueur)
- les hôpitaux, maisons de repos et maisons de repos et de soins et tous les autres établissements de soins résidentiels ;
- les centres sportifs et les centres de fitness (ne concerne pas le sport en extérieur en-dessous de 200 personnes).

Il s'applique obligatoirement à partir de 50 personnes en intérieur et 200 personnes en extérieur (en dessous de ces jauges, le CST peut être utilisé sur base volontaire) pour :

- les foires commerciales et congrès
- les établissements du secteur culturel, récréatif et festif
- les évènements de masse

Cette obligation concernera tous les citoyens à partir de 16 ans, à l'exception des visiteurs des hôpitaux, des maisons de repos, de tous les autres établissements de soins résidentiels pour personnes vulnérables et des évènements de masse, pour lesquels le CST sera requis à partir de 12 ans.

Dans les établissements ou évènements dans lesquels l'usage du Covid Safe Ticket est imposé, le port du masque ne sera plus obligatoire pour les visiteurs, à l'exception des visiteurs des hôpitaux, des maisons de repos et de tous les autres établissements de soins résidentiels pour personnes vulnérables.

Comment l'obtenir ?

Comme le Certificat numérique européen, le Covid Safe Ticket fonctionne à l'aide d'un QR code à présenter avec son smartphone, via l'application CovidSafeBE. Le but est d'anonymiser un maximum les données : les contrôleurs ne devraient voir qu'un écran rouge ou vert, sans autre détail sur la situation de la personne.

MANIÈRES D'OBTENIR LE COVID SAFE TICKET

1. Par internet puis imprimer ou télécharger via **masante.belgique.be**
2. Par téléphone puis réception par la poste via le **071 31 34 93**
3. Avec l'application officielle CovidSafeBE via votre smartphone

!!! Toute personne s'étant déjà procuré un certificat européen valable ne doit pas demander de CST.

Pour toutes les démarches administratives pour votre enfant, si celui-ci est toujours sous votre tutelle, vous pouvez faire toutes les démarches via VOTRE compte (que ce soit sur masante.belgique.be, le Réseau de santé Wallon et l'app CovidSafe).

Le CST sera d'application jusqu'au 31 janvier 2022. Le recours élargi au Covid Safe Ticket pourra toutefois être levé si la couverture vaccinale et la situation épidémiologique (reprenant différents critères dont le taux de reproduction du virus et les hospitalisations en Wallonie) atteignent des niveaux de performances des meilleures régions et pays d'Europe.

Nouvelle rue à Doische : Impasse Sainte-Marie-aux-Neiges



En séance du 14 mai 2021, le Conseil communal a créé, après avis favorable de la Commission royale de Toponymie et de Diactologie, une nouvelle rue à Doische intitulée

«**Impasse Sainte-Marie-aux-Neiges**» dans le prolongement de la rue de la Pireuse à l'emplacement du chemin communal n°16.

Cette création fait suite à une demande de BPOST dans le cadre de l'aménagement du lotissement nouvellement créé à cet endroit.



PIWACY 2021-2022 : notre Commune a approuvé son plan

Il y a quelques semaines, nous vous annoncions l'obtention d'une subvention de 150.000,00 € dans le cadre de l'appel à projet «Wallonie cyclable».

Qu'entend-on par appel à projet «Wallonie cyclable» ?

Depuis plusieurs années maintenant, la Wallonie a décidé de soutenir activement l'utilisation du vélo pour les déplacements au quotidien. Pour y parvenir, le Gouvernement a proposé différentes mesures dont la mise en place d'un plan vélo régional global pour augmenter substantiellement le nombre de déplacements quotidiens à vélo : le plan Wallonie cyclable.

C'est pour cela que notre Commune a déposé, au mois de janvier, un dossier de candidature à l'appel à projet « Commune Pilote Wallonie Cyclable (« WaCy ») qui vise les communes désireuses de mener sur leur territoire une politique volontariste en faveur du vélo.

Et surprise ! Le Gouvernement wallon a récemment retenu notre Commune parmi 116 communes pilotes «Wallonie Cyclable». Ces communes ont été retenues sur base de leur potentiel et de leur stratégie en matière de mobilité cyclable utilitaire. Car l'objectif de

ce subsidie est l'élaboration, sur leur territoire, d'une véritable stratégie de développement de l'usage du vélo au quotidien, à travers un réseau structurant qui relie différents pôles d'attractivité (gare, commerces, zoning, administration, hôpital, école, etc.). Les Communes Pilotes Wallonie cyclable contribuent ainsi à la poursuite des objectifs régionaux en matière de mobilité des personnes, à savoir notamment atteindre en Wallonie une part modale vélo d'au moins 5% d'ici 2030.

DOISCHE recevra ainsi une subvention de 150.000 euros. Cette subvention vise à

- la mise en oeuvre du plan d'investissement Wallonie cyclable 2020-2021, dénommé « plan d'investissement WaCy ».
- la réalisation d'un audit de la politique cyclable.

Vous vous en savez plus ?

Rendez-vous sur notre site internet www.doische.be

Avis à la population : Vente de bois de chauffage 2021

COMMUNE DE
DOISCHE



Le Collège communal informe la population que **la vente de bois de chauffage 2021** aura lieu **le vendredi 10 décembre 2021 à 18h30 à la Salle de Quarante, derrière le Maison communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische** et ce, conformément à la délibération du Conseil communal du 30 septembre 2021.

La présente vente aura lieu conformément aux dispositions du Code forestier du 15 juillet 2008, aux charges et conditions du Cahier des charges pour la vente des coupes de bois dans les bois et forêts des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne du 07 septembre 2016 et aux clauses particulières reprises ci-après :

Lots disponibles

Triage	Division	Lieu-dit	Nombre de parts	Numéro des parts	Agent DNF
1	Matagne-la-Grande	Grandes lorines	1	1	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Boucheron	1	2	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Boucheron	8	3 à 10	Vicency Henry
2	Matagne-la-Petite	Trou des Renards	3	51 à 53	Buchet J-C
2	Romerée	Tienne Brulé	1	59	Buchet J-C
2	Matagne-la-Petite	Fombay	1	60	Buchet J-C
2	Romerée	Au dessus du Fonds Bois	7	61 à 67	Buchet J-C
3	Vodelée	Grand Tienne et Large Pierre	1	1	François R.
3	Soulme	Vémont - Tienne de Presle	3	4,7 & 8	François R.
3	Soulme	Dorély	1	1	François R.
3	Vodelée	Fleureuchamps	2	1 & 2	François R.
4	Doische	Bois du Fir	10	151 à 160	Delfosse G.

Règlement de vente

1. Le mode de vente est **la vente de bois au stère**.
2. La vente a lieu aux enchères publiques. L'enchère est le prix offert par stère de bois récolté. La dernière enchère retenue pour chaque lot doit être considérée comme une offre.
3. **La mise à prix minimale pour chaque lot est fixée à 6,00 €. Chaque enchère est d'un montant minimum de 50 centimes supérieur à l'enchère précédente.**
4. Les lots de toutes les divisions y sont offerts à la hausse publique en deux tours. Tous les lots sont réservés aux ménages domiciliés dans l'entité au jour de la vente, un seul lot au plus étant attribué par ménage par tour. Les seconds résidents pourront enchérir au même titre que les personnes domiciliées. Dans ce cadre, il leur est demandé de fournir une attestation émanant du Service Taxes prouvant qu'ils sont bien détenteur d'une seconde résidence, maison ou caravane, sur le territoire de la Commune de Doische.
5. Chaque lot comprend **entre 20 et 25 stères de bois en moyenne**. Le volume est calculé sur une recoupe de 10 cm de circonférence fin bout.
6. Le paiement de 20 stères est effectué au comptant, tous frais compris, exclusivement par carte de banque via un terminal Bancontact. L'adjudicataire doit mentionner son identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) dans l'acte de vente. Une caution physique est obligatoire et l'identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) de cette caution est mentionnée dans l'acte de vente. Le procès-verbal d'état des lieux est signé en séance et le permis d'exploiter est délivré aussitôt.

7. Les acquéreurs ont l'obligation de se trouver dans la salle au moment de la criée ou d'être représentés par un tiers détenteur d'une procuration, pour raison médicale (une seule procuration par personne).
 8. Le paiement du solde est effectué exclusivement par virement bancaire après notification de celui-ci par le Directeur financier. Cette notification est réalisée dès que le service forestier et l'administration communale ont stéré conjointement les tas de bois du lot. Ce stérage est opposable à l'adjudicataire. Le débardage ne peut commencer avant le paiement du solde, sous peine d'une amende de 500 €, d'une exclusion de la vente pour les 2 années suivantes et d'une exclusion d'exploitation de tout autre lot pendant cette période de 2 années.
 9. En cours d'exploitation, les adjudicataires doivent se conformer à toutes les indications données sur place par le service forestier en vue de la bonne conservation de la propriété communale.
 10. Le parterre de la coupe est nettoyé au fur et à mesure de l'exploitation (façonnage des bois et mise en tas des ramilles).
 11. Le bois doit obligatoirement être range en tas réguliers (hauteur constante - tas de minimum un stère) afin de permettre le stérage au terme de l'exploitation. Chaque tas doit porter le n° de la portion. Les tas ne peuvent pas être appuyés sur les réserves.
 12. L'entrée sur coupe de tout véhicule à moteur est strictement interdite avant le 15 avril sous peine d'une amende de 250 €.
 13. La vidange et le transport des bois dans et hors de la coupe ne peuvent avoir lieu avant le 15 avril ni avant le paiement du solde (preuve à fournir au service forestier). Ils ne peuvent avoir lieu qu'aux jours ou la dégradation des chemins et du parterre de la coupe n'est pas à craindre, ce dont le service forestier est seul juge. En période de dégel notamment, la circulation de tout véhicule dans les coupes et sur les empierrements forestiers est strictement interdite.
 14. Le débardage des bois ne peut être effectué que par remorque de cinq stères maximums.
 15. Les perches situées aux quatre coins de chaque lot et sur lesquels sont inscrits les numéros des lots ne peuvent être coupées qu'au-dessus de ces numéros.
 16. Aucun déchet ne peut être retrouvé sur la coupe sous peine d'une amende (application de la loi sur les déchets).
 17. Les conditions spécifiques d'exploitation et les réserves sont précisées par le service forestier sur le catalogue. Sauf mention contraire expressément notifiée, les délais d'abattage et de vidange sont fixées comme suit : **ABAT-**
- TAGE, FACONNAGE et MISE EN TAS = 15 avril 2022 / VIDANGE = 15 septembre 2022.**
18. Les lots n'ayant pas été exploités à la fin du délai reviennent de plein droit propriété communale sauf dérogation pour cas de force majeure motivée et acceptée par le Collège Communal, le service forestier entendu. Les éventuelles dérogations doivent tenir compte des contraintes cynégétiques.
 19. Le président de la vente peut exclure de cette vente tout acheteur :
 - qui pendant la période de deux ans précédant celle-ci, a été condamné par un jugement coulé en forme de chose jugée pour abattage d'arbres non délivrés, quelle que soit la nature des forêts dans lesquelles les faits ont été commis ;
 - qui ayant été déclaré adjudicataire à une vente précédente de la commune serait en retard d'exploitation (sur avis du garde forestier qui connaît la situation sur le terrain);
 - qui n'a pas respecté l'ensemble des conditions d'exploitation
 20. L'exploitation ne peut commencer que le lendemain de l'approbation du Collège Communal.
 21. Toute dérogation à ce règlement de vente est précisée sur le catalogue.
 22. Le cas échéant, la vente de certains lots s'effectue sans contrôle de volume en fin d'exploitation pour des raisons de sécurité (bordure immédiate d'une route). Le paiement est définitif, sur base du volume annoncé pour le lot et du prix offert au stère. La vidange des bois de ces lots peut se faire au fur et à mesure de l'exploitation.
 23. Le Collège communal décline toute responsabilité en cas de vol de bois.
- Pour tout renseignements et visite, veuillez contacter les agents forestiers suivants :**
- **Triage 1** : Monsieur AF Henry VICENZI - 0479 86 37 25
 - **Triage 2** : Monsieur AF Jean-Claude BUCHET - 0477 78 15 35
 - **Triage 3** : Monsieur AF Robert François - 0477 78 15 44
 - **Triage 4** : Monsieur AF Guy Delfosse - 0477 78 15 05.
- Le catalogue et les plans sont disponibles en téléchargement sur www.doische.be ou en version papier au Service Accueil de l'Administration communale de Doische.**



Le Fonds Social Chauffage aide depuis fin 2005 les ménages en difficultés financières en intervenant en partie dans le règlement de leur facture énergétique.

Tout habitant répondant aux conditions d'octroi et se chauffant au gasoil de chauffage, au pétrole lampant et au propane en vrac peut faire

appel à notre Fonds et ce, chaque année calendaire.

Sur quels combustibles porte l'intervention ?

L'intervention porte sur la facture payée pour l'achat d'un combustible domestique (gasoil de chauffage) à la pompe ou en vrac (dans l'optique de remplir une citerne à domicile), de pétrole lampant à la pompe et de gaz propane en vrac livré à domicile en grosses quantités (dans une citerne, pas en bonbonnes).

La livraison doit être faite entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre.

Qui a droit à cette intervention financière ?

- **Catégorie 1:** les personnes bénéficiaires d'une intervention majorée d'assurance soins de santé.

A noter que le montant des revenus annuels bruts imposable du ménage est plafonné à 20.356,30 €, majoré de 3.768,51 € par personne à charge*.

Dans les cas suivants, il n'y a pas lieu de faire une enquête sur les revenus:

1. lorsque le ménage est composé d'une personne isolée (avec ou sans enfants à charge) bénéficiant du statut BIM ;
2. lorsque l'ensemble du ménage est BIM.

- **Catégorie 2:** les personnes à revenu limité, c'est-à-dire les ménages dont le revenu annuel brut imposable est inférieur ou égal à 20.356,30 €, majoré de 3.768,51 € par personne à charge*.

Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

- **Catégorie 3:** les personnes sur-endettées qui bénéficient d'une médiation de dettes conformément à la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation ou d'un règlement collectif de dettes en vertu des articles 1675/2 et suivant du Code judiciaire et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

* Pour être considérée comme une personne à charge, les revenus nets doivent être **inférieurs à 3.380,00 €, sans prendre en compte les allocations familiales et les pensions alimentaires pour enfants.**

A combien s'élève l'intervention ?

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre ; Ce montant dépend du prix facturé du combustible. Plus le prix est élevé, plus l'intervention est importante.

Le Fonds intervient pour un maximum de 1500 litres par période de chauffe et par famille.

Pour les personnes qui se chauffent au mazout ou au pétrole lampant acheté à la pompe, le Fonds a prévu une intervention forfaitaire de 210 €. Un seul ticket suffit pour prétendre à l'allocation forfaitaire.

Comment réclamer cette intervention ?

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS de votre commune **dans les 60 jours suivant la livraison.**

Le CPAS vérifiera:

- si vous appartenez réellement à une des catégories précitées,
- si vous utilisez réellement un combustible de chauffage qui vous donne droit à une intervention,
- si l'adresse figurant sur la facture correspond à l'adresse de livraison et à l'adresse où vous résidez habituellement,
- si vous répondez aux conditions de revenus mentionnées ci-dessus, le CPAS consultera par voie informatique vos données de revenus, directement auprès du SPF Finances ainsi que celle des membres qui composent votre ménage. Le CPAS peut vous contacter en cas de demande de renseignements complémentaires.

Le CPAS vous demandera de présenter les documents suivants:

- Dans tous les cas, une copie de la facture ou du bon de livraison. Si vous habitez dans un immeuble à plusieurs appartements, vous devez demander au propriétaire ou au gérant de l'immeuble une copie de la facture et une attestation avec mention du nombre d'appartements auquel se rapporte la facture.

Si vous faites partie de la catégorie 1:

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier avertissement extrait

de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente d'allocation sociale,...)

Si vous faites partie de la catégorie 2 :

- votre carte d'identité,
- à la demande du CPAS la preuve des revenus du ménage (le dernier extrait de rôle, la dernière fiche de paie, l'attestation la plus récente de versement d'allocation sociale,...)
- Si vous faites partie de la catégorie 3 :
- la décision d'admissibilité du règlement collec-

tif de dettes ou une attestation émanant de la personne qui effectue la médiation des dettes.

Où trouver des informations complémentaires ?

- auprès de votre CPAS, rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische ou au 082 69 90 49.
- sur le site www.fondschauffage.be
- au numéro gratuit 0800 909 29

Chasse 2021-2022 : Battues du mois de novembre

Le calendrier des chasses 2021-2022 (Mise à jour) est repris ci-dessous :

Plaine de Gimnée SUD : les 06, 13 et 20 ;
Bois des Moines - Gimnée : les 06, 10 et 20 ;
Matagne-la-Petite : les 13 et 27 ;
Les Bosquets - Romerée : les 06,10 et 20 ;
Bois des Fagnes SUD : les 06, 13 et 20 ;
Grand Bois de Romerée : les 03, 14, 28 et 30 ;
Bieure : les 13 et 27 ;
Bois de Comogne : les 03, 14, 28 et 30 ;
Bois Machurotte : les 03, 14, 28 et 30 ;
Les Mires : pas de battues
Navenne : le 11 ;
Bois des Monts : les 06, 13 et 20 ;
Bois du Fir - Carrière de Vaucelles : les 06,10 et 20 ;
Les Retondus : les 01 et 14 ;
Bois des Fagnes NORD : le 20 ;

Boqueteaux de Vodelée : le 17 ;
Grand Tienne - Fond de Lays : les 06, 07, 27 et 28 ;
Les Rochettes : pas de battues
Jerdinet : les 06, 07, 27 et 28 ;
Haies Ste Colombe : le 27 ;
Bierno - Tienne Delvaux : le 10 ;
Tienne Préa - Fond de Falizes : le 17 ;
Bois St Jean : Non communiqué
La Carrière » : le 12 ;
Bois des Onches : le 06 ;
Omezée : les 13 et 21 ;
Plaines de Vodelée EST : les 11 et 14 ;
Propriété Rossetto : les 03, 14, 28 et 30 ;
Plaines de Gimnée EST : les 06, 13 et 20 ;

Pas de battues pour les autres territoires de chasse.

Zoom 18/25 : Un soutien pour tous les jeunes et étudiant-e-s



Plus de job étudiant, factures en hausse, fins de mois difficiles, isolement, ... la crise COVID-19 frappe aussi la génération des 18-25 ans. Conscient des difficultés vécues depuis un an, le gouvernement fédéral a débloqué 24 millions d'euros pour soutenir les jeunes et les étu-

diant-e-s.

La mesure « Zoom 18/25 » est disponible jusque fin 2021. Tout le monde peut en bénéficier dès à présent, ou pour la rentrée 2021-2022 par exemple. L'aide n'est pas toujours financière, elle peut prendre différentes formes (colis alimentaires, chauffage, garantie locative, ...). C'est pour cela que le CPAS réalise une analyse individuelle des besoins

Es-tu concerné-e ?

La mesure Zoom 18/25 concerne :

- Les jeunes de plus de 18 ans et de moins de 25 ans.
- Les étudiant-e-s de moins de 25 ans qui commencent, reprennent ou suivent des études de plein exercice.
- Les étudiant.e.s de 25 ans et plus ayant commencé leurs études avant 25 ans. Être étudiant boursier, ou percevoir des allocations familiales, n'empêche pas de bénéficier d'une aide du CPAS.

A qui t'adresser ?

Au Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de ta commune.

Étudiant : ta commune est celle de ton domicile légal.

Jeune non-étudiant : ta commune est celle où tu vis

au quotidien.

En Belgique, il y a un CPAS dans chaque commune, tu trouveras la liste sur notre site web : <http://bit.ly/zoom18-25>

Comment le CPAS peut-il t'aider ?

- Aide au logement Pour t'aider à payer ton kot, ou ta garantie locative, ...
- Aide en matière d'énergie Pour t'aider à payer tes factures d'eau, d'électricité, ...
- Aide psychosociale Pour t'aider à payer des consultations si tu souffres de problèmes d'anxiété, de mal-être, ou de violences conjugales ou familiales, ...
- Aide en matière de santé Pour t'aider à payer tes soins médicaux, tes médicaments, masques, gel, ...

- Aide informatique Pour t'aider à payer ton abonnement internet, une imprimante, un ordinateur, ...
- Aide financière Pour t'aider à payer tes factures, ton abonnement GSM, si tu as perdu ton job étudiant, ...
- Aide à la mobilité Pour t'aider à payer ton abonnement de transport en commun, un vélo, ...
- Besoins de première nécessité Pour t'aider à payer tes lunettes, tes fournitures scolaires, tes vêtements, ...
- Aide alimentaire Pour te permettre de te nourrir correctement, ...
- Aide aux sports et aux loisirs Pour t'aider à payer ton abonnement sportif, ton matériel, ...

«Une carte pour le plaisir»

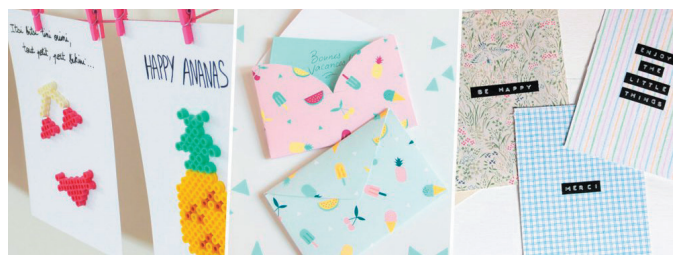
Dans le cadre de l'activité Ecrivain Public le Pcs et la bibliothèque de Doische organise l'atelier «Une carte pour le plaisir» pour une occasion bien particulière...

Envie de redécouvrir le plaisir d'envoyer une carte à vos proches, un ami, une amie, un parent... Partager du temps ensemble lors de la confection et l'écriture de celle-ci sera aussi un plaisir et surtout un beau souvenir pour celui ou celle qui la recevra.

«Atelier» animé par Isabelle et Anne, **les vendredis 12 et 26 novembre et le vendredi 10 décembre 2021 de 9h30 à 11h30** au Foyer culturel de Doische, 124 rue Martin Sandron, 5680 Doische
L'atelier vous est offert, si vous avez du matériel spécifique que vous voulez utiliser, amenez-le !

Contact et inscriptions : PCS de Doische, Isabelle Jeandrain, 0487 36 43 58, coordination.pcs@cpasdoische.be.

Un projet du PCS en collaboration avec la Bibliothèque de Doische et des bénévoles passionnés.



Fêter les aînés !

A l'occasion de la journée mondiale des aînés de ce vendredi 1^{er} octobre, un goûter au sein des accueils extrascolaires des écoles communales était proposé à toutes les personnes de l'entité de plus de 70 ans.

Les aînés, les enfants et les accueillantes ont été heureux de cette rencontre conviviale et joyeuse. L'objectif de créer des liens entre les enfants et les aînés et d'inciter les aînés à partager leurs savoirs et savoirs faire a été rencontré. Tricot, crochet, préparation de galettes et présentation du métier d'apiculteur seront, on l'espère, au programme de prochaines rencontres.

Les aînés sont repartis le sourire au cœur avec une

plante fleurie accompagné d'un petit mot ou d'un dessin réalisé par les enfants. C'est chouette l'intergénérationnel !



Les Rendez-vous du PCS !

TOUS LES JEUDIS



Le Cohé'Bus de Doische ... « En voiture Simone » !

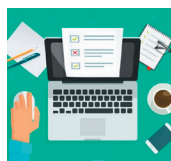
Vous avez envie de faire un petit tour au marché hebdomadaire de Doische, mais vous n'avez pas les moyens de vous y rendre, nous venons vous chercher et vous reconduire !

L'occasion aussi de passer à la bibliothèque qui est ce jour-là ouvert jusque 18h. **Les jeudis 4, 18, 25 novembre entre 14h30 à 18h !**

SUR RESERVATION UNIQUEMENT : Il suffit de téléphoner au **0487 36 43 58** et de donner vos coordonnées (nom, village et numéro de téléphone).

Le Cohé'Bus roule aussi pour des activités socioculturelles ! S'il y a le petit logo jaune, il y a possibilité d'être véhiculé par le Cohé'Bus.

TOUS LES VENDREDIS



Le guichet fixe « Atouts Conseils » (sans rendez-vous)

Difficultés administratives, difficultés informatiques, un lieu et une date à retenir ! Au Foyer culturel de Doische tous les vendredis de 9h30 à 11h30 124 rue Martin Sandron, 5680 Doische.

Soutien informatique le vendredi 5 novembre uniquement ! Ecrivain public les vendredis 12 et 26 novembre

LES JEUDIS ET SAMEDIS

Rencontres au Potager Partagé

Se rencontrer, échanger nos savoirs, nos savoir-faire et nos idées, construire quelque chose ensemble, pendre l'air,

Quel que soit votre âge, votre aptitude à jardiner, le temps que vous pouvez y consacrer, vous pouvez nous rejoindre

selon vos disponibilités et vos envies !

Le potager collectif prend forme petit à petit, bacs après bacs, n'hésitez pas à passer nous voir et mettre la main à la terre !

Les jeudis 4 et 25 novembre et le samedi 20 novembre de 10h à 12h sur inscriptions !

« Au-delà du plaisir de cultiver des légumes, on aime le côté convivial du potager collectif



CHAQUE MOIS



Le Repair Café

**NE JETEZ PLUS !
VENEZ AU REPAIR CAFE !**

Que faire d'une chaise au pied branlant, d'un grille-pain qui ne marche plus, d'un outil au manche cassé, d'un percolateur en panne, ...les jetez, sûrement pas ! Au Repair café de Doische des bénévoles expérimentés et passionnés essayeront de les réparer avec vous ! (Tv, radiateur électrique, percolateur, lampe, Vtech, aspirateur, ordinateurs...)

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café...

Le jeudi 18 novembre de 16h à 19h

Au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische

On vous attend, c'est ouvert à tous !

SUR DEMANDE



Service de livres à domicile

En collaboration avec la Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque «Livre Choix», 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be

**Vous souhaitez faire partie de ce projet ?
Contactez-nous ! 0487 36 43 58**

**Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische -
0487 36 43 58 ou 082 69 90 49,
coordination.pcs@cpasdoische.be**



DOISCHE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

le jeudi sur le parking communal

**15/03 au 15/04 et 15/09 au 15/12:
14h30-18h30**

**16/04 au 14/09:
16h-20h**

Pas de marché du 16/12 au 14/03

**Intéressé par un emplacement?
082/21.47.32 ou 0483/72.80.83**



Mercredi, c'est OXY

Activités culturelles, sportives et d'expressions diverses

À partir du 08 septembre
de 13h à 17h
Gardié de 17h à 18h (1€)

5€ par mercredi
4€ à partir du 2e enfant

De 2,5 à 12 ans

École communale de Matagne-la-Petite
Rue de Vierves, 1

ORGANISÉ PAR :
OXYJeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

En partenariat avec :



Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/mercredi-matagne

CONFERENCE :

GESTION, ENTRETIEN & PARRAINAGE DES SENTIERS

Par l'ASBL "Tous à pied"

GIMNÉE - SALLE ST-SERVAIS

24.11.2021 - 19H

Editeur responsable : Administration communale - Rue Martin Sandron 114 5680 Doische



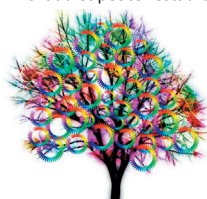
Journée de l'arbre 2021

Où ? Dans la cour de l'école Athénée royal de Doische sous chapiteau

Quand ? Le dimanche 28 novembre de 8h30 à 17h00

Quoi ?

- Distribution gratuite de l'arbre de l'année par les élèves de la section Horticulture
- Concours hôtels à insectes
- Vente de plantes d'automne (Bruyères, skimmia, ...)
- Présence d'un apiculteur (Poussart S)
- Présentation de matériel horticole (Loca Fagnes)
- Tours à poney (Haras de l'Otri)
- Vente de produits de la section menuiserie
- Buvette, vin chaud et petite restauration...



"Moving"

NOUVEAU COURS DE SPORT DONNÉ PAR UNE KINÉSITHÉRAPEUTE !

*Bouger pour son **bien être** physique et mental.*

Venez découvrir les cours de "MOVING" où les exercices sont **adaptés** à tous !

45 min d'exercices + 15 min d'étirements
Choisis ton intensité

Bonne humeur et bien-être au rendez-vous!

Quand : Les mercredis de 17h à 18h

Où : Carmel

Matagne-La-Petite

Renseignements et inscriptions :

Cloé Minet 0470012838

minetcloe.kine@outlook.com

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél: 082/21.47.38 | Fax: 082/6790.27
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.COM

NOVEMBRE 2021



Ven. 26 NOVEMBRE

20h | salle des Mariages | DOISCHE

INVITATION A TOUS LES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS DE L'ENTITE

Le temps d'établir le CALENDRIER GENERAL DES MANIFESTATIONS
qui se dérouleront en 2022 est arrivé.

Réalisé en collaboration avec l'Administration Communale, le calendrier a pour but de réduire au maximum les chevauchements aux mêmes dates d'activités du même type au sein de l'Entité.

Pourriez-vous, lors de la prochaine réunion de votre comité, tenter d'élaborer un calendrier de toutes les manifestations que vous comptez mettre sur pied au cours de l'année prochaine et nous le transmettre le plus tôt possible – et en tout cas - **avant le 15 novembre 2021** à l'adresse suivant : Foyer Culturel de Doische, rue Martin Sandron 124 à 5680 Doische ou encore nous le faire parvenir par mail : centre.culturel.doische@skynet.be

Nous vous invitons également à la réunion organisée le **vendredi 26 novembre 2021 à 20 h.** à la salle des mariages de la Maison Communale à Doische afin de permettre des « négociations » entre groupements si certaines dates sont demandées par plus d'un comité pour un même type d'organisation.

Pour toutes informations complémentaires,

n' hésitez pas à contacter le Foyer Culturel au 082/214.738

LES MERCREDIS SYMPAS
DU FOYER CULTUREL

A LA SALLE DE ROMERÉE

ATELIER AU JARDIN PARTAGÉ

2021
10 NOVEMBRE
DE 14H À 17H



POUR LES 6 - 12 ANS GRATUIT

- ANIMATIONS AUTOUR DU POTIRON (CONTES, BRICOLAGES, CUISINE, JEUX, ...)
- PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE ET UNE GOURDE

**RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 9 NOVEMBRE 2021
AU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
082/214 738**



**VOUS AVEZ DES PROBLÈMES DE MOBILITÉ ? "EN VOITURE SIMONE" PEUT VOUS Y AMENER !
RÉSERVATION INDISPENSABLE AU 0487/364 358**



En collaboration avec le Plan de Cohésion sociale de Doische

Rencontre avec Virginie Tyou

Partage autour de
l'hypnose
thérapeutique



Le jeudi 18 novembre, à 19h30
Au Centre Culturel de Doische

Pendant près de trente ans, Virginie Tyou a été l'éternelle malade, une patiente souvent à complications. En la plongeant dans des douleurs pelviennes insupportables, la mise au monde de son premier enfant marque un tournant dans son parcours médical. C'est en effet, à ce moment qu'elle rencontre un chirurgien précurseur dans le domaine de l'hypnose thérapeutique.

Elle raconte son histoire dans son livre « Voyage en mer intérieure ».



La conférence d'environ 1h sera suivie d'un moment d'échanges avec l'auteur et d'un moment de dédicaces.

Vous avez des problèmes de mobilité ? Le Cohé'Bus du PCS peut vous y amener !
Réservation indispensable au 0487 36 43 58



Inscriptions souhaitées
Infos : 082/214.738—bibliotheque@ccdoische.be

MATAGNE-LA-PETITE - Carmel

Dimanche 31 octobre

JOURNÉE JEUX

De 14h à 17h30



Nouveautés Jeux Géants Jeux de société ...

Animation assurée par les ludothèques :
de Florennes, de Givet et « Le Repère de Ludo »

Après-midi familiale **Gratuit**



STAGE DE TOUSSAINT

MATAGNE-LA-PETITE

DU 02 AU 05/11
2021



AU CARMEL
Pour les 5-12 ans - de 9h à 16h - 50€

Venez vivre une semaine remplie d'aventures en pleine nature
Apprendre à fabriquer des outils pour chasser et vous nourrir, découvrir différentes techniques de survie, construire des cabanes, créer des instruments de musique à l'aide d'éléments naturels, techniques de feu, ...
Bref, explorer et comprendre notre environnement tout en s'amusant

**RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES AVANT LE 27 OCTOBRE
AU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE 082/214 738
sberger@ccdoische.be**

ATELIERS COUTURE

LE CENTRE CULTUREL DE DOISCHE VOUS PROPOSE

DOISCHE dans les locaux du centre culturel
20 ET 27 NOVEMBRE



Initiation et prise en main de votre machine à coudre. Niveau débutant.
 Réalisation d'un foulard (cheish).
Matériel requis : machine à coudre, matériel de base, ciseaux, épingles, fil, ...

INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
 NOMBRE DE PLACES LIMITÉ (6 PERSONNES)
AU 082/214 738
 De 9h à 12h - 10€/2 ateliers

28 NOVEMBRE 2021

STEVE LOUVAT

Passionné par la Guitare américaine
 Finger Picking et le Banjo cinq cordes
 Ses mélodies sont fortes, équilibrées et particulièrement imagées
 Ses concerts sont un véritable voyage auquel il vous invite !



15 H 00
ÉGLISE DE NIVERLÉE

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES
 082/214 738 ou edave@ccdoische.be
 8€/ADULTES - GRATUIT -12ANS

ATELIERS SCRABBLE

Venez vous réunir, dans une ambiance sympathique, conviviale, où le jeu reste un véritable plaisir.



DOISCHE
 Foyer Culturel
 Prochains rendez-vous :
8 et 22 novembre
 de 13h30 à 16h30

Initiative de la ludothèque
 « Le Repère de Ludo »
 Renseignements : 082 /214 738

Amicale pétanque sud Namuroise

131 Rue de Vodelée 5680 Gochenée

Tous les mercredis et samedis de 14h à 18h

Pour tous, débutants, chevronnés de 16 à 116 ans, dans un esprit amical et de partage, sans compétition.

Une piste intérieure fermée, couverte et chauffée et trois en plein air.



Renseignements :
0499/ 174.179.
marc.lenotte@hotmail.fr

PÉTANQUE



Jeux de doigts, comptines et autres belles histoires

pour petites oreilles...



Mercredi 3 novembre 2021, de 10h à 11h

Un moment convivial dans un espace douillet pour les petits de 0 à 2,5 ans.

Les grands frères et les grandes sœurs sont les bienvenus.

À la consultation de l'ONE de Gimnée (Quartier des Rippels)

Bienvenue à tous, même sans rendez-vous chez le médecin. Participation gratuite



Samedi 20 novembre 2021, de 10h30 à 11h30

Un moment convivial dans un espace douillet : un groupe pour les petits de moins de 2,5 ans
et un groupe pour les enfants jusque 5 ans.

À la bibliothèque « Livre-Choix » du Centre Culturel de Doische (rue Martin Sandron, 124)

Participation gratuite — Infos : 082/214.738



« Ca Manque pas d'Air » Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

associatif

CONCERT Nous reprenons maintenant les bonnes habitudes des concerts du vendredi. Nous vous accueillons les prochains vendredis 5 et 19 novembre. Concerts prévus à 20h30. Les noms de groupes seront confirmés prochainement. Les infos seront disponibles sur www.camanquepasdair-asbl.be
Tous les concerts sont gratuits. Un chapeau passe dans le public

BALADES SOPHROLOGIQUES

Rendez-vous les lundis 8 et 22 novembre à 9h45, au « Petit Rustique ». PAF : 5 euros.

Apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous, grâce à quelques exercices de sophrologie. Les séances se déroulent au sein du Petit Rustique. Avec Laurence Gillet, sophrologue de la région d'Agimont.

EXPOSITION DU MOIS : Du 4 au 29 novembre: l'espace artistique du Petit Rustique accueillera les caricatures de Pierre Kroll réalisées dans le cadre de l'Opération 11.11.11.

FILM - CONFÉRENCE : « DRUNK »

Dans le cadre d'une sensibilisation face aux assuétudes et aux dangers qu'elles représentent (alcool, drogues, etc) projection du film « Drunk » et conférence-débat sur les « assuétudes ». **Le mercredi 24/11 à partir de 20h.** Quel est le rôle social de l'alcool dans notre société ? Comment y faire face tout en appréciant les relations sociales. ? Comment mesurer et équilibrer notre consommation afin de maintenir une conduite défensive au volant.

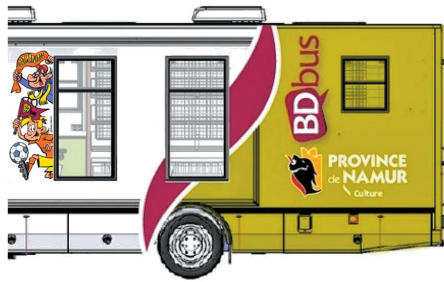
PROMENADE NATURE : Le dimanche 28 novembre à 14h, découverte des richesses naturelles à préserver dans notre si bel environnement. Avec notre guide – nature J-M Mahauden.

PAF : 5 euros. Départ et arrivée au Petit Rustique. (Rendez-vous à 13h45)

Petit déjeuner local et équitable : Le dimanche 21 novembre de 8h30 à 15h, participez aux Petit Déjeuner équitable et local ! Sur réservation au 0475/35.51.74

Ouvert du jeudi au lundi de 15h à 22h. Le dimanche à partir de 11h. Les vendredi – samedi jusque 2h.

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !



Mercredi 10 NOVEMBRE 2021

| Devant la Maison Communale | de 16h25 à 17h.

bibliothèque

RENSEIGNEMENTS : 082/214.738

Bibliothèque « Livre-choix » : bibliotheque@ccdoische.be

CALENDRIER NOVEMBRE 2021

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

- Du mar. 02 au ven. 05 : **MAT-LA-PETITE** : Carmel : stage de Toussaint
Mer. 03 : **GIMNEE** : consultation ONE : Jeux de doigts, comptines et belles histoires pour les enfants de 0 à 2,5 ans
Lun. 08 & 22 : **DOISCHE** : Foyer culturel : ateliers scrabble
Mer. 10 : **ROMEREE** : salle communale : mercredi sympa en collaboration avec le PCS de Doische
Mer. 10 : **DOISCHE** : Maison Communale : halte du BédéBus
Jeu. 18 : **DOISCHE** : Foyer Culturel : conférence autour de l'hypnose thérapeutique
Sam. 20 : **DOISCHE** : Foyer Culturel : Jeux de doigts, comptines et belles histoires pour les enfants de 0 à 5 ans
Sam. 20 & 27 : **DOISCHE** : Foyer culturel : ateliers couture
Ven. 26 : **DOISCHE** : Maison Communale : réunion calendrier 2022
Dim. 28 : **NIVERLEE** : église : concert de Steve Louvat

CONCERTS

- Ven. 05 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »
Ven. 19 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique : concert organisé par « Ça manque pas d'Air »

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

- Lun.01** : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont
Sam.06- dim.07 : Pharmacie GLESNER 060/ 390 595 - rue E. Defraire 71 à Treignes
Jeu.11 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée
Sam.13- dim.14 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion
Sam.20- dim.21 : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne
Sam.27- dim.28 : Pharmacie MOLITOR 060/347 464 - rue J. Chot 72 à Olloy/sur/Viroin



ATTENTION : les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages » du mois de décembre 2021 **DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 7 NOVEMBRE**

Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page.



Jourdain
Menuiserie
CHASSIS - PORTES - VERANDAS
TERRASSES - VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite


25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron



J. Hoffman

CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com



FUNERAILLES

Willems-Leroy sprl

FUNÉRIUM
À HERMETON-SUR-MEUSE

« Organisation complète de funérailles, inhumation, crémation, prévoyances décès, caveau, monuments »

Tél. 082 22 27 87 • www.willems-leroy.be




La Ferme Censier
BIO

COLIS D'AGNEAU de notre élevage BIO disponible sur réservation, avec une DÉCOUPE ENTièrement PERSONNALISÉE

Pour vos fêtes de fin d'année

UNE TRÈS BELLE CARTE DE BONS PRODUITS LOCAUX À DÉCOUVRIR DANS L'ÉDITION DU MOIS DE DÉCEMBRE !

DOISCHE

Florence et Pierre-Yves Censier
La Censière s.c.r.l.
Rue Martin Sandron 152a - 5680 Doische
☎ 0496 63 61 72 - ✉ fermecensier@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE
Vendredi 16h00 - 18h30
Samedi 10h00 - 12h30
Fermé les jours fériés



Bodson
Guy **ENTREPRISE FAMILIALE**

30^{ans}

CONSTRUCTION HABITATIONS CONTEMPORAINES ET TRADITIONNELLES
RÉNOVATION - AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
TOITURE SPÉCIALITÉ L'ARDOISE NATURELLE
AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE HABITATION

f SUIVEZ-NOUS !

RUE DU POINT D'ARRÊT 7 - 5680 GIMNÉE
082 67 86 87 - 0477 65 34 13 - ENTREPRISEBODSON@GMAIL.COM

VEKEMAN Nicolas

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

0494 191 845